



CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT à 7



du 8 au 11 mai 2013

SAINT-LO





Le bon sens a de l'avenir

Quand on s'engage dans notre région, ça profite à tous.

Chaque année, le Crédit Agricole Normandie réalise en moyenne plus de 2 milliards d'euros de crédits et accompagne ainsi des dizaines de milliers de projets bas-normands.

En Basse-Normandie

*+ 2 000 collaborateurs à votre service
200 agences
1 000 points de retrait d'argent*

ca-normandie.fr

Accès gratuit hors coût utilisation Internet
(FAI plus coût facturé par l'opérateur Télécom)

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud de Laujardière 14050 CAEN CEDEX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen, sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



SOMMAIRE

✚ Présentation de la ville d'accueil, SAINT-LO	page 3
✚ Découvrez la gastronomie manchoise	page 4
✚ Le Comité d'Organisation	page 5
✚ Informations générales	page 7
✚ Informations techniques et sportives	page 11
✚ Le programme du Championnat	page 13
✚ L'hébergement	page 14
✚ La restauration	page 17
✚ Plan d'accès	page 19
✚ Dossier d'inscription	page 20
○ Fiche d'inscription de l'association	page 21
○ Fiche d'engagement de l'équipe	page 22
○ Informations médicales concernant le sportif	page 23
○ Décharge de responsabilité	page 25
○ Fiche d'autorisation	page 26

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7

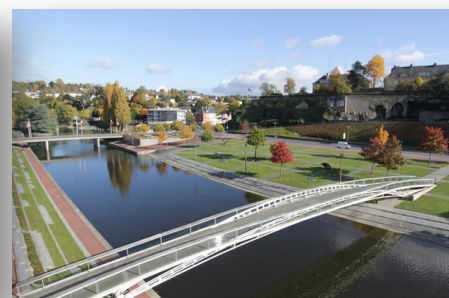


Saint-Lô

Saint-Lô, *préfecture de la Manche*, est située sur le cours de la Vire. Elle accueille aujourd'hui environ 20000 habitants. Détruite par les **bombardements en 1944**, Saint-Lô est une ville neuve où le béton a réussi à se conjuguer avec les vestiges comme les remparts datant du Moyen-Age. « **Capitale du cheval** » la ville doit ce surnom au prestige de son haras national et aux rencontres sportives comme le « **Normandie Horse show** ». Aussi, Saint-Lô est forte d'une **véritable identité culturelle** : bibliothèque, musée des **Beaux-arts**, théâtre, cinéma...



Bocage vallonné, la **vallée de la Vire** est propice à la randonnée mais aussi aux activités en rivière. Les nombreux itinéraires de **randonnées** permettent de découvrir tour à tour des paysages époustouffants, des **châteaux**, des **manoirs**, des **édifices religieux**...



SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



La gastronomie manchoise est gourmande, parfumée, colorée... La Manche dispose d'une gamme presque infinie de **produits du terroir** raffinés et de qualité ! Réputé pour ses fruits de mer et plus particulièrement **les huîtres** et **le homard**, le territoire de la Manche sait aussi proposer des **fruits** et **légumes** en tous genres, des **viandes** aux saveurs fines, des **biscuits**, des **caramels** et bien sûr du **cidre**, du **fromage**, du **beurre**...



SAINT-LO



CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



COMITE D'ORGANISATION

+ Co-Présidents :

Monsieur Jean-Pierre LOUISE, District de Football de la Manche (DFM)
Monsieur Pascal BIVILLE, Comité Départemental Sport Adapté (CDSA Manche)

+ Membres d'honneur :

Monsieur Laurent BEAUVAIS, Président du Conseil Régional de Basse-Normandie
Monsieur Jean-François LE GRAND, Président du Conseil Général de la Manche
Monsieur François DIGARD, Maire de Saint-Lô et Président de Saint-Lô Agglomération

+ Commission des Finances :

Monsieur Jacky MARION (DFM)
Monsieur Gilbert TESSON (CDSA Manche)

+ Commissions Médicale :

Docteur Frédéric PAING (DFM)

+ Commission Coordination Locale :

Monsieur Florent DESFAUDAIS (CTF CDSA Manche)
Monsieur Gilbert LEU (DFM)
Monsieur Daniel CHANCEREL (DFM)

+ Commission Sportive et discipline :

Monsieur Didier DEVAUX, CTN Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)
Monsieur Christian RICHARD (CTN FFSA)
Monsieur Bruno PLUMECOCQ, Entraîneur sélectionneur Equipe de France FFSA (CTR FFF)
Monsieur Hervé DEWAELE (CTN FFSA)
Monsieur Stéphane LAVERGNE, Commission Football FFSA
Monsieur Jacques RIVEY (DFM)
Monsieur Jacques LEBATTEUX (DFM)

+ Commission Hébergement :

Monsieur Florent DESFAUDAIS (CTF CDSA Manche)
Monsieur Gilbert LEU (DFM)
Monsieur Daniel CHANCEREL (DFM)

+ Commission Informatique et gestion des matches :

Monsieur Didier DEVAUX (CTN FFSA)
Monsieur Hervé DEWAELE (CTN FFSA)
Monsieur Stéphane LAVERGNE, Commission Football FFSA
Monsieur Antoine BOUET (DFM)

SAINT-LO



CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



COMITE D'ORGANISATION (suite)

Commission Technique :

Monsieur Christian RICHARD (CTN FFSA)
Monsieur Florent DESFAUDAIS (CTF CDSA Manche)
Monsieur Antoine BOUET (DFM)

Commission des Arbitres :

Monsieur Pascal K'DUAL (DFM)
Monsieur Denis ROUXELIN (DFM)

Commission Communication – Sponsors :

Monsieur Jean-Pierre LOUISE (DFM)
Monsieur Pascal BIVILLE (CDSA Manche)

Commission Coordination partenariat :

Monsieur Yvon GUERLAVAIS (DFM)

Commission Secrétariat permanent – accueil :

Monsieur Florent DESFAUDAIS (CTF CDSA Manche)
Monsieur Gilbert LEU (DFM)
Monsieur Daniel CHANCEREL (DFM)

Commission Restauration :

Monsieur Jacky MARION (DFM)

Commission Animation :

Monsieur Emmanuel COIFTIER (APEI Centre Manche)
Monsieur Grégoire PATIN (APEI Centre Manche)
Monsieur Daniel CHANCEREL (DFM)

Commission Bénévoles :

Monsieur Louis VILQUIN (FC St Lô Manche)

Commission des Terrains :

Monsieur Jean-Pierre FAUTRAT (FC St Lô Manche)
Monsieur Jacques LEBATTEUX (DFM)
Monsieur Florent DESFAUDAIS (CTF CDSA Manche)

Commission Village sportif, Cérémonies d'ouverture et de clôture :

Monsieur Jean-Pierre LOUISE (DFM)
Monsieur Pascal BIVILLE (CDSA Manche)

* * *

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



INFORMATIONS GENERALES

Peuvent participer au Championnat de France Sport Adapté de Football à 7 du mercredi 8 mai au samedi 11 mai 2013 à SAINT LO (MANCHE) les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2012/2013 des divisions 1, 2 et 3 ayant participé au championnat départemental et/ou régional et/ou interrégional qualitatif de la discipline.

+ Accueil des délégations :

Le service d'accueil situé au Complexe des Ronchettes (foirail) à SAINT-LO fonctionnera le **mercredi 08 mai 2013 de 14h00 à 18h00.**

Toutes les délégations devront se présenter durant ces tranches horaires afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à l'hébergement et à la restauration.

Il sera effectué une vérification à partir des listes d'inscription :

- Des engagements pour la compétition
- Des licences
- Des certificats médicaux
- Du nombre de repas
- Du nombre de personnes hébergées (sites)

+ Village sportif :

Le mercredi 08 mai 2013 de 14h00 à 18h00, les clubs locaux présenteront les différentes activités sportives proposées à tous.

Le village sportif sera animé par le Comité Départemental Sport Adapté et l'association APEI Centre Manche.

+ Réunion technique :

La réunion d'information sur le règlement et horaires des matches, à laquelle devra participer un représentant de chaque délégation, est programmée **le mercredi 08 mai 2013 à 20h30 au Complexe sportif des Ronchettes (dans la salle sous les tribunes).** Une communication sur le programme fédéral FFSA 2013/2017 sera annoncée ainsi que des informations sur les modalités du déroulement de la compétition.

+ Restauration :

Les repas et petits déjeuners seront servis au **Hall d'Exposition**, site des Ronchettes, à partir du mercredi soir 08 mai au samedi matin 11 mai :

- **Petits déjeuners de 7h45 à 8h30**
- **Repas du midi de 11h45 à 13h30**
- **Repas du soir à partir de 19h00**

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



INFORMATIONS GENERALES (suite)

Chaque délégation pourra retirer son repas pique-nique à partir de 10h00 le samedi 11/05/2013.

+ Soirée de gala :

A l'issue des matches de la journée de vendredi, il sera organisé :

- une cérémonie de clôture avec un spectacle animé par les usagers des établissements de l'APEI Centre Manche.
- une présentation de chaque délégation.
- un pot d'accueil pour les officiels et les participants.
- un repas de gala avec soirée animée qui se déroulera à partir de 21h00.

+ Compétitions :

Les compétitions débuteront le **jeudi 09 mai à partir de 9h00 précises** et se dérouleront toute la journée ainsi que le vendredi et le samedi.

L'échauffement se fera à partir de 8h30 sur le lieu des compétitions.

Les délégations pourront disposer des vestiaires, douches et toilettes mis à leur disposition. Les délégations devront prendre toutes les dispositions pour éviter les dégradations des installations.

+ Equipe médicale :

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition du mercredi 08/05/2013 à partir de 14h00 jusqu'au samedi 11/05/2013 à midi.

+ Participation financière des associations :

Le coût d'engagement a été étudié pour permettre au plus grand nombre de sportifs de participer à ce Championnat de France Sport Adapté, tout en assumant de bonnes conditions d'organisation.

Le montant de la participation est de :

- 95 euros pour les sportifs
- 75 euros pour les entraîneurs et accompagnateurs.
- 30 euros pour les inscriptions sans restauration.

Le prix comprend :

- Les frais d'inscriptions
- Les repas du mercredi soir au samedi midi, le repas de gala du vendredi soir est inclus.

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



INFORMATIONS GENERALES (suite)

+ **Les petits déjeuners :**

Le prix des petits déjeuners est compris dans le coût de l'hébergement.

+ **Règlement :**

Le règlement se fera par chèque bancaire ou postal ou mandat administratif à l'ordre du :
COMITE D'ORGANISATION LOCAL 2013.

+ **Enregistrement des inscriptions :**

Les joueurs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment rempli, complété et accompagné du règlement total des inscriptions.

Ne pas oublier de faire valider la fiche d'inscription par signature du comité régional et du comité départemental.

Après la date limite d'inscription, il ne sera autorisé :

- Aucun remplacement d'un joueur par un autre joueur.
- Aucun changement d'épreuve.

L'ensemble des documents devra être envoyé au plus tard pour le
Vendredi 05 avril 2013

A l'adresse du comité d'organisation, ci-dessous :

District de Football de la Manche

« COL 2013 »

ZA Hameau Thomasse

50880 PONT-HEBERT

POUR NOUS CONTACTER :



footballpourtous@manche.fff.fr



02.33.77.33.41 (de 9h à 12h et de 14h à 17h30 sauf le lundi matin)

Fax : 02.33.77.33.44

Passé ce délai, le comité d'organisation ne garantira pas la confirmation des inscriptions.



INFORMATIONS GENERALES (suite et fin)

+ **Dotation :**

Le Comité d'Organisation Local offrira à chaque sportif participant à la compétition un maillot.

+ **Désistement :**

En cas de désistement, les règles suivantes seront appliquées :

- désistement jusqu'au 12/04/2013 inclus : remboursement de la totalité des frais
- du 12/04/2013 au 26/04/2013 inclus : 30% du versement seront acquis par le COL
- à compter du 26/04/2013, la totalité du versement sera acquis par le COL

Dans tous les cas, le désistement doit être transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi pour les différents barèmes.

Un acompte de 250€ par association sera à verser à l'inscription.

Le règlement de l'inscription doit être effectué par chèque bancaire à l'ordre de :

District de football Manche COL 2013

SAINT-LO



CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



INFORMATIONS TECHNIQUES ET SPORTIVES

+ **Inscriptions et Engagements :**

Le nombre de joueurs par équipe est limité à 10.

Le responsable doit notifier sur la fiche d'inscription :

- la composition de l'équipe en précisant la catégorie
- la division
- le numéro de licence.

La commission Football doit recevoir les résultats des championnats régionaux et ou à défaut des championnats départementaux où figurent les équipes qui s'engagent au National.

Ces résultats doivent être adressés à la :

Commission Football FFSA
Didier Devaux
18 rue de Tahiti
11170 ALZONNE

ou par mail didier.devaux7@wanadoo.fr

La région ou à défaut le département doit valider la fiche d'inscription par « avis favorable » attestant la qualification de l'équipe lors du championnat local.

Le dossier complet doit parvenir au comité d'organisation avant le :

Vendredi 5 avril 2013

Aucune dérogation ne sera acceptée

Aucune permutation de joueurs ne sera acceptée.

UNE EQUIPE AYANT DEUX (2) JOUEURS DU GROUPE FRANCE DEVRA OBLIGATOIREMENT JOUER EN DIVISION 1.

Un jeune sportif peut jouer dans la catégorie supérieure à condition de présenter un certificat médical visé par le médecin possédant la spécialité « médecine du sport » et précisant la mention « SUR CLASSEMENT AUTORISE EN COMPETITION POUR LE FOOTBALL »

+ **Equipement :**

- Sécurité :*
- Bijoux interdits
 - Protèges tibias obligatoires
 - Chaussures à crampons homologués.

Equipement de base : Maillot identique pour chaque joueur de champ, short ou cuissard, chaussures à crampons et bas.



INFORMATIONS TECHNIQUES ET SPORTIVES (suite)

Des matches se dérouleront sur terrain synthétique, des chaussures avec crampons moulés sont obligatoires.

Le gardien de but doit porter une tenue le distinguant des autres joueurs et de l'arbitre.

Epreuves :

Le DTN, le DSF et le COL pourront décider du maintien ou de la suppression d'une épreuve en fonction du nombre d'inscrits.

Les horaires définitifs de compétitions seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion technique du mercredi 08 mai 2013 (à 20h30, salle du complexe sportif des Ronchettes, salle sous les tribunes).

En conséquence ceux-ci s'engagent à présenter leurs joueurs sur le terrain annoncé à l'heure indiquée.

Toute équipe non présente à l'heure sera déclarée forfait après un premier rappel.

Le jour de l'arrivée des délégations, les joueurs, entraîneurs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc) tels que précisés dans la brochure fournie par le Comité d'Organisation Local.

Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la division dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional.

En cas d'écart trop important entre la division annoncée et la performance réalisée, la disqualification de l'équipe sera prononcée.

La réintégration dans une autre division en cours de championnat n'est pas possible.

Catégories ouvertes : + de 20 ans (né en 1992 et avant)

France : réglementation

(La France) Le règlement FFSA sera appliqué.

Les règlements sont disponibles sur le site Internet :

www.ffsa.asso.fr Rubrique « informations sportives »

LIEU : COMPLEXE SPORTIF DES RONCHETTES à SAINT LO

En cas de contestation, un jury souverain est constitué par: le DSF, le DTN ou son représentant, un représentant du COL et un représentant des arbitres.

Le premier de la catégorie Division 1 est proclamé officiellement :

« **Champion de France** »

Le premier des catégories Division 2 et Division 3 est proclamé :

« **Champion Fédéral** »

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



LE PROGRAMME

MERCREDI 08/05/2013 :

- + **De 14h00 à 18h00 :** Accueil des délégations au Complexe sportif des Ronchettes à SAINT-LO et contrôle des engagements.
- + **De 14h00 à 18h00 :** Village sportif sur le site des Ronchettes, au foirail.
- + **De 18h30 à 20h00 :** Dîner au Hall des expositions.
- + **20h30 :** Réunion technique des entraîneurs, site des Ronchettes Stade Louis VILLEMER, dans la salle sous les tribunes.

JEUDI 09/05/2013 :

- + **De 07h30 à 08h30 :** Petit-déjeuner au Hall des expositions.
- + **A partir de 8h30 :** Echauffement.
- + **9h00 :** Début des compétitions.
- + **De 11h30 à 13h00 :** Déjeuner au Hall des expositions.
- + **14h00 :** Reprise des compétitions jusqu'à 19h00.
- + **De 19h00 à 20h30 :** Dîner au Hall des expositions.

VENDREDI 10/05/2013 :

- + **De 07h30 à 08h30 :** Petit-déjeuner au Hall des expositions.
- + **A partir de 8h30 :** Echauffement.
- + **9h00 :** Début des compétitions.
- + **De 11h30 à 13h00 :** Déjeuner au Hall des expositions.
- + **13h30 :** Reprise des compétitions jusqu'à 17h30.
- + **A partir de 18h00 :** Spectacle de clôture.
- + **A partir de 19h30 :** Accueil des officiels.
- + **A partir de 21h00 :** Dîner et soirée de gala au Hall des expositions.

SAMEDI 11/05/2013 :

- + **De 07h30 à 08h30 :** Petit-déjeuner au Hall des expositions.
- + **A partir de 8h30 :** Echauffement.
- + **9h00 :** Début des compétitions.
- + **11h00 :** Fin des épreuves.
- + **De 11h30 à 12h00 :** Cérémonie de remise des récompenses.
- + **Déjeuner :** les repas à emporter seront disponibles **à partir de 10h00** au Hall des Ronchettes.

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



L'HEBERGEMENT

Nous proposons plusieurs types d'hébergement :

- Un hébergement géré par le COL, dans les lycées voisins.
- Trois possibilités d'hébergement à réserver par vos soins : hôtels, campings ou gîtes.

+ L'hébergement collectif dans les lycées, géré par le COL

Le prix de la nuitée, petit-déjeuner compris, est de **11.50€ par personne.**

Chaque délégation devra prévoir le nécessaire pour le couchage, à savoir draps, couvertures ou duvets.

Afin de réserver des places dans ces hébergements collectifs, les délégations doivent s'inscrire auprès du Comité d'Organisation Local 2013 :



footballpourtous@manche.fff.fr



02.33.77.33.41 (de 9h à 12h et de 14h à 17h30 sauf le lundi matin)

Les établissements pouvant vous accueillir sont :



LYCEE PIERRE ET MARIE CURIE
377 rue de l'Exode
50000 SAINT-LO

(Capacité d'accueil de 350 personnes)

A 2 min du Complexe sportif



LYCEE ROBERT DOISNEAU (EREA)
149 rue de Cavalier de la Salle
50000 SAINT-LO

(Capacité d'accueil de 100 personnes)

A 2 min du Complexe sportif



LYCEE LE VERRIER
7 rue Le Verrier
50000 SAINT-LO

(Capacité d'accueil de 95 personnes)

A 2 min du Complexe sportif



LYCEE DE SAINT-LO THERE
50620 LE HOMMET D'ARTHENAY

(Capacité d'accueil de 230 personnes)

A 15 min du Complexe sportif



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
6 Rue Milon 50200 COUTANCES

(Capacité d'accueil de 230 personnes)

A 35 min du Complexe sportif

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



L'hébergement à réserver par vos soins, directement auprès des établissements.

A moins de 5 minutes du Complexe Sportif :



Hôtel Ibis

594 Rue Jules Vallès
Z.A de la Chevalerie
50000 SAINT-LO

Tel: 02 33 57 78 38
Fax: 02 33 55 27 67
Mail : hog30@accor.com



Ibis Budget

151 Bd de Strasbourg
Parc de l'Europe
50000 SAINT-LO

Tel: 08 92 70 02 37
Fax: 02 33 05 93 18
Web : ibisbudget.com



Hôtel Formule 1

619 Rue Jules Vallès
Z.A. La Chevalerie
50000 SAINT LÔ

Tel: 08 91 70 53 84
Fax: 02 33 72 08 29
Site Web: www.hotelf1.com



Best Hôtel

3 Parc de l'Europe
Boulevard de Strasbourg
50000 SAINT-LÔ

Tel: 02 33 57 57 57
Fax: 02 33 57 57 05
Mail: st-lo@besthotel.fr

A 10 minutes du Complexe Sportif :



Lunotel

Rond-point de la Liberté
50000 SAINT-LÔ

Tel: 02 33 56 56 56
Fax: 02 33 56 19 19
Email: contact@hotel-lunotel-saint-lo.com



Armorik Hôtel

15 Rue de la Marne
50000 SAINT-LÔ

Tel: 02 33 05 61 32
Fax: 02 33 05 12 68
Site Web: www.hotel-armoric.com



Hôtel L'Auberge Normande

20 Rue de Villedieu
50000 SAINT-LO

Tel : 02 33 05 10 89
Mail : nicolle.yves@aliceadsl.fr
Site Web : auberge-normande50.com

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



Hôtel La Crémaillère

8 Rue de la Chancellerie
50000 SAINT-LÔ

Tel: 02 33 57 14 68
Fax: 02 33 57 14 68

Mercure

Hôtel Mercure

1 Avenue de Briovère
50000 SAINT-LÔ

Tel: 02 33 05 10 84
Fax: 02 33 56 46 92
Site Web: www.mercure.com/fr/hotel-1072

Entre 15 et 20 minutes du Complexe Sportif :



Château d'Agneaux

Hôtel
Avenue Sainte Marie
50180 AGNEAUX

Tel: 02 33 57 65 88
Fax: 02 33 56 59 21
Site Web: www.chateau-agneaux.com



Camping « Le Lac des Charmilles »

Route de Vire
50160 TORIGNI SUR VIRE
= Emplacements, location Mobil-homes
et Chalets

Tél: 02 33 56 91 74
Fax: 02 33 56 91 13
Site: www.camping-lacdescharmilles.com



Camping « Domaine de Litteau »

Le Perron
14490 LITTEAU
= Emplacements, location Mobil-homes
et Chalets

Tel: 05 56 07 90 17
Fax: 05 56 36 88 92
Mail: reservations@siblu.fr
Site Web : www.domainedelitteau.fr/



RESTAURATION

Les inscriptions des athlètes, des entraîneurs et accompagnateurs ne deviennent effectives qu'à réception de la totalité des frais d'inscription, restauration qui se montent à :

- **Sportifs** : 95 € par personne (inscription + 5 repas + repas de Gala)
- **Entraîneurs** : 75 € par personne (inscription + 5 repas + repas de Gala)
- **Accompagnateurs** : 75 € par personne (inscription + 5 repas + repas de Gala)
- **Inscription sans restauration** : 30€ par personne

Petits Déjeuners

Les petits déjeuners seront servis **entre 7h45 et 8h30**.

En libre-service, vous y trouverez :

Café, thé et jus de fruits
Pain
Beurre et confiture en coupelle sur table
Lait, yaourt nature

Les repas du midi et du soir sont servis sous forme de buffet.

Les déjeuners seront servis **entre 11h45 et 13h30**.

Les dîners seront servis **à partir de 19h00**.

BUFFET D'ENTREE - Il sera proposé un assortiment de 6 hors d'œuvre minimum à chaque repas parmi la liste suivante :

Salade Piémontaise, Salade Niçoise, Salade de harengs/pomme à l'huile, Taboulé, Salade de tomates, Carottes râpées, Céleri rémoulade, Salade de concombres, Potage, Salade de pâtes Provençale, Melon, Terrine de campagne, Salami, Saucisson, Tête roulée vinaigrette

SAINT-LO



CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



PLATS –

MERCREDI SOIR, au choix, servi en buffet :

Paleron de bœuf à la provençale
Saumon à l'oseille
Légumes du jour

JEUDI MIDI, au choix, servi en buffet :

Filet de julienne aux petits légumes
Jambon braisé au cidre
Légumes du jour
Penne bolognaise

JEUDI SOIR, au choix, servi en buffet :

Couscous poulet / merguez
Longe de porc forestière
Légumes du jour

VENDREDI MIDI, au choix, servi en buffet :

Escalope de volaille normande
Farfalle carbonara
Brandade de poisson
Légumes du jour

VENDREDI SOIR : Repas de Gala

« Repas normand »

Timbaline de poisson au saumon fumé, crème mousseline
Suprême de pintade farci Vallée d'Auge et son accompagnement
Assiette de salade et fromages
Bavarois pommes / caramel au beurre salé, crème anglaise

SAMEDI : Panier pique-nique, composé de :

1 salade composée, 1 tomate, 1 œuf dur
1 viande, 1 paquet de chips
1/8 Camembert, 1 compote

BUFFET DE DESSERTS – Il sera proposé un assortiment de 3 desserts différents à chaque repas parmi la liste suivante (1 dessert par personne) :

**Pâtisseries assorties, crème brûlée, crumble, yaourt, fruits, riz au lait,
mousse au chocolat, fromage blanc.**

✚ **Repas Halal** : pour les personnes désirant des repas Halal, il vous est demandé dans la fiche d'inscription de nous indiquer le nombre de personnes concernées.

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



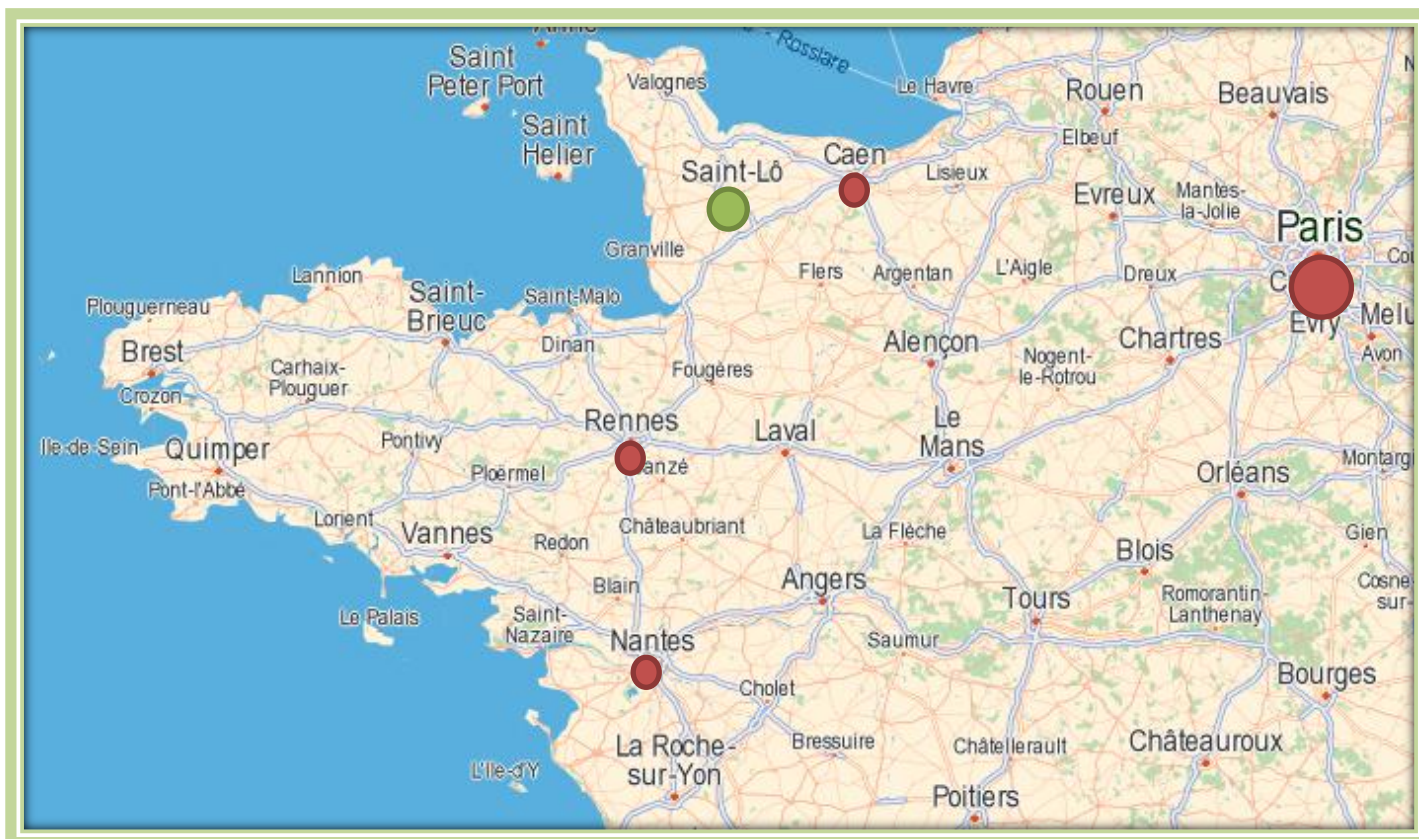
PLAN D'ACCES

- ✚ **Si vous venez de CAEN**, suivre l'A84 Direction **RENNES**. Environ 45 km plus tard, prendre la sortie n° 40 : **SAINT-LO**.

Au rond-point, prendre la direction **SAINT-LO**. Environ 15 km plus tard, prendre la sortie n°3 : **SAINT-LO**.

- ✚ **Si vous venez de RENNES**, suivre l'A84 Direction **CAEN**. Environ 120 km plus tard, prendre la sortie n° 40 : **CHERBOURG / SAINT-LO**.

Au rond-point, prendre la direction **SAINT-LO**. Environ 15 km plus tard, prendre la sortie n°3 : **SAINT-LO**.



SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription comprend :

- ✚ La fiche d'inscription de l'association, accompagnée d'un chèque de versement d'acompte de 250€,
- ✚ La fiche d'engagement de l'équipe, signée par le Comité Départemental et le Comité Régional,
- ✚ La fiche médicale du joueur,
- ✚ Une fiche d'autorisation,
- ✚ Une décharge de responsabilité.

Les dossiers devront être renvoyés au plus tard le 05 avril 2013

à l'adresse ci-dessous :

District de Football de la Manche

« COL 2013 »

ZA Hameau Thomasse

50880 PONT-HEBERT

Les règlements sont à libeller à l'ordre du : **DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MANCHE – COL 2013**

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



FICHE D'INSCRIPTION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

N° d'affiliation :

Adresse :

.....

Adresse mail :

Téléphone : Fax :

Nom du Responsable, personne à contacter :

Libellé	Prix	Nombre de personnes	Prix Total
SPORTIF AVEC REPAS	95 €		
ACCOMPAGNATEUR AVEC REPAS	75 €		
INSCRIPTION SANS REPAS	30 €		
		Total	

(Repas Halal : nous préciser le nombre de personnes concernées)

Date :

Signature :

REGLEMENT :

(Les règlements sont à effectuer par chèque, à l'ordre de : DISTRICT FOOTBALL MANCHE – COL 2013)

- 1) Je verse un chèque d'acompte d'un montant de 250.00€ en date du
Chèque n° Banque

MERCI de nous envoyer le chèque d'acompte avec la fiche d'inscription ci-dessus.



Association : N° affiliation.....

- 2) Je règle le solde des inscriptions de notre association au **Championnat de France Sport Adapté 2013**, d'un montant de€ en date du
Chèque n° Banque

Le solde doit nous être adressé avant le **05 avril 2013**.

L'ordre du chèque est : DISTRICT FOOTBALL MANCHE – COL 2013.

ATTENTION : aucune inscription ne sera définitive sans règlement complet.

Coupon à joindre avec le règlement du solde.

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



FICHE D'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE

Nom de l'Association :

N° affiliation :

Noms et prénoms des éducateurs		Taille T. Shirt
Personne à contacter		
N° de Tél. portable :		

NOM DE L'EQUIPE :

Division 1 Division 2 Division 3

Couleurs des Maillots : OU

N° Maillot	Licence	Nom et Prénom	Année de naissance	Sexe M ou F	Taille T. Shirt

Les Comités Départementaux et Régionaux attestent de la participation des joueurs à un championnat local dans la division d'inscription au National.

VISA du Comité Départemental obligatoire (Cachet et signature)

VISA du Comité Régional obligatoire (Cachet et signature)

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



INFORMATIONS MEDICALES CONCERNANT LE SPORTIF

IMPORTANT: A mettre sous pli cacheté et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale des championnats ou au médecin appelé en urgence. **Joindre la photocopie** de la Carte de Sécurité Sociale et de la Mutuelle Complémentaire.

NB: Ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom du Joueur :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

+ INFORMATIONS MEDICALES

1. Poids :

2. Types de Handicap :

- | | | |
|--|-----------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Déficience Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> <35 | <input type="checkbox"/> <35<QI<55 |
| | <input type="checkbox"/> 55<QI<75 | <input type="checkbox"/> >75 |
| <input type="checkbox"/> Maladie génétique ou chromosomique | Type | |
| <input type="checkbox"/> Trouble délirant | Type | |
| <input type="checkbox"/> Schizophrénie ou trouble schizothymique | Type | |
| <input type="checkbox"/> Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | Type | |
| <input type="checkbox"/> Trouble du comportement, accès d'agitations | Type | |
| <input type="checkbox"/> Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | Type | |
| <input type="checkbox"/> Syndrome dépressif | Type | |
| <input type="checkbox"/> Trouble de l'alimentation | Type | |
| <input type="checkbox"/> Trouble du sommeil | Type | |
| <input type="checkbox"/> Trouble de la personnalité | Type | |
| <input type="checkbox"/> Autisme ou syndrome autistique | Type | |
| <input type="checkbox"/> Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | Type | |
| <input type="checkbox"/> Autre trouble mentale | Type | |

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° Tél :

3. Déficit sensoriel :

- | | | |
|---|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Visuel : type | Port de lunettes <input type="checkbox"/> | de lentilles <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Auditif : type | Appareillages : OUI <input type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



4. Antécédents médicaux :

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Epilepsie | Type de crise |
| <input type="checkbox"/> Maladies cardio-vasculaire | Type |
| <input type="checkbox"/> Asthme – autres affections respiratoires | Type |
| <input type="checkbox"/> HTA | Type |
| <input type="checkbox"/> Trouble de la coagulation | Type |
| <input type="checkbox"/> Maladie neurologique | Type |
| <input type="checkbox"/> Maladie rénale | Type |
| <input type="checkbox"/> Allergies | Type |
| <input type="checkbox"/> Affections dermatologiques | Type |
| <input type="checkbox"/> Hernies | Type |
| <input type="checkbox"/> Prothèse dentaire | Type |
| <input type="checkbox"/> Problème orthopédique | Type |

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

.....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

.....

7. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8. Allergies médicamenteuses connues :

.....

.....

Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

Diabète : oui non Autre type :

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



DECHARGE DE RESPONSABILITE

(à renvoyer au District de Football de la Manche
avant le 05 avril 2013)

Je soussigné, parents, tuteur légal ou responsable de l'association (*raier la mention inutile*)

Nom, Prénom :

Membre de l'association :

N° d'affiliation de l'association :

Dégage de toutes responsabilités les organisateurs en ce qui concerne la perte et/ou le vol
d'argent ou d'objet de valeur.

Date et signature
(Précédées de la mention « lu et approuvé »)



*District de Football de la Manche
« COL 2013 »
ZA Hameau Thomasse
50880 PONT-HEBERT*



footballpourtous@manche.fff.fr

Fax : 02.33.77.33.44

SAINT-LO



du 8 au 11 mai 2013

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE : FOOT A 7



FICHE D'AUTORISATION

(à renvoyer au District de Football de la Manche
avant le 05 avril 2013)

Je soussigné, parents, tuteur légal ou responsable de l'association (*raier la mention inutile*)

Nom, Prénom :

Autorise

Nom, Prénom du sportif :

Membre de l'association :

N° d'affiliation de l'association :

- A participer au Championnat de France de Football à 7 adapté, du 8 au 11 Mai 2013 à Saint-Lô.
- Autorise le responsable de la manifestation à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (y compris l'anesthésie) qui s'avèreraient nécessaire.
- Autorise le COL Foot 2013 à diffuser et à publier l'image du sportif, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports de communication et dans les médias.

(Cocher les cases si les mentions susnommées sont acceptées).

Date et signature

(Précédées de la mention « lu et approuvé »)

District de Football de la Manche

« COL 2013 »

ZA Hameau Thomasse

50880 PONT-HEBERT



footballpourtous@manche.fff.fr

Fax : 02.33.77.33.44

